MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE LA SOUVERAINETÉ INDUSTRIELLE, ÉNERGÉTIQUE ET NUMÉRIQUE	Liberté • Égalité • Fraternité RÉPUBLIQUE FRANÇAISE	MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'AGRO-ALIMENTAIRE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE	cerfa Cerfa N° 14902*14

DEMANDE DE REMBOURSEMENT PARTIEL D'ACCISE SUR LES ÉNERGIES au titre de 2025 pour :

GAZOLE NON ROUTIER ☐ FIOUL LOURD ☐ GAZ DE PÉTROLE LIQUÉFIÉ COMBUSTIBLE ☐

GAZ NATUREL CARBURANT (GNV) ☐ GAZ NATUREL COMBUSTIBLE ☐ HVO100 ☐

(cochez la ou les cases correspondantes)

ACHETÉS POUR LES ACTIVITÉS AGRICOLES ET FORESTIÈRES DU 1ER JANVIER 2025 AU 31 DÉCEMBRE 2025

CE FORMULAIRE ET LES PIÈCES JUSTIFICATIVES SONT À RETOURNER À LA DR/DDFIP DU DÉPARTEMENT DU SIÈGE DE VOTRE EXPLOITATION, OU DE L'ÉTABLISSEMENT SECONDAIRE SI CELUI-CI EST L'UTILISATEUR RÉEL DES ÉNERGIES ACQUISES.

Depuis le 1er mai 2020, toutes les demandes doivent être saisies sur le portail Chorus Pro. L'utilisation du présent formulaire est réservée aux seules situations visées au point « situations nécessitant un dépôt au format papier de la demande » de la notice explicative.

☐ Entreprise individuelle (chef d'exploitation agricole à titre individuel, entrepreneur de travaux agricoles ou forestiers à titre individuel, exploitant forestier à titre individuel)

☐ Entreprise sociétaire (GAEC, EARL, CUMA, SCEA, GFA, SARL, etc.) ou Association

Nom et prénom du chef d'entreprise ou nom de l'organisme : _____

Nom du gérant ou membre associé de l'organisme : _____

N° SIRET : |__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__| N° PACAGE : |__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|

Concerne uniquement les agriculteurs

Raison sociale : _____

Adresse de l'établissement : _____

Code postal :|__|__|__|__|__| Commune : _____

GAZOLE NON ROUTIER (1)	Litres éligibles _____ (L) **x 0,2694** = _____ (a) €	**REMBOURSEMENT TOTAL DEMANDÉ** **(a+b1+b2+c+d +e1+e2+f1+f2)** = _____ €
FIOUL LOURD (1)	Tonnes éligibles du 01/01/2025 au 31/07/2025 _____ (t) **x 137,65** = _____ (b1) €	
	Tonnes éligibles du 01/08/2025 au 31/12/2025 _____ (t) **x 169,55** = _____ (b2) €	
GAZ DE PÉTROLE LIQUÉFIÉ COMBUSTIBLE (1)	Tonnes éligibles _____ (t) **x 57,2** = _____ (c) €	
GAZ NATUREL CARBURANT / GNV (1)	Mégawattheures éligibles _____ (MWh) **x 4,69** = _____ (d) €	
GAZ NATUREL COMBUSTIBLE (1)	Mégawattheures éligibles du 01/01/2025 au 31/07/2025 _____ (MWh) **x 16,62** = _____ (e1) €	
	Mégawattheures éligibles du 01/08/2025 au 31/12/2025 _____ (MWh) **X 14,89** = _____ (e2) €	
HVO100 (1)	Litres éligibles du 01/01/2025 au 31/07/2025 _____ (L) **x 0,5554** = _____ (f1) €	
	Litres éligibles du 01/01/2025 au 31/07/2025 _____ (L) **x 0,5689** = _____ (f2) €	

(1) Le montant doit être identique au total des achats éligibles porté en page n°2.

(2) L'article 441-6 du code pénal punit de 2 ans d'emprisonnement et de 30 000 € d'amendes le fait de fournir sciemment une fausse déclaration ou une déclaration incomplète en vue d'obtenir ou de tenter d'obtenir, de faire obtenir ou de tenter de faire obtenir d'une personne publique, d'un organisme de protection sociale ou d'un organisme chargé d'une mission de service public une allocation, une prestation, un paiement ou un avantage indu.

Cadre réservé à l'administration

N° DOSSIER : _____ RÉFÉRENCE CHORUS :

Je soussigné **(NOM et PRÉNOM du représentant légal)** : _____

- certifie avoir pouvoir pour représenter le demandeur dans le cadre de la présente formalité ;
- certifie l'exactitude de l'ensemble des informations fournies dans le présent formulaire et les pièces jointes ;
- atteste sur l'honneur que mon entreprise ne fait pas l'objet d'une procédure collective d'insolvabilité ;
- atteste sur l'honneur (2) que la quantité totale de produits énergétiques indiquée sur les factures ci-jointes a été utilisée uniquement pour les usages professionnels dont je déclare avoir pris connaissance et certifie que les copies des factures présentées sont en parfaite conformité avec les originaux que je détiens et m'engage à produire sur simple demande.

Fait le : |__|__|/|__|__|/|__|__|__|__| **Signature obligatoire :**

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Coordonnées du demandeur

Téléphone : |__|__|__|__|__|__|__|__|__|__| ; |__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|
Fixe *Mobile*

Mél : _____

Références sociales du demandeur (1)

Numéro personnel d'affiliation ou de cotisant en tant qu'employeur à la MSA ou de redevable à l'ENIM :

_____

Adresse de la caisse locale de MSA : _____

Justificatif d'affiliation au régime agricole ou régime social des marins pour la conchyliculture :

Nature du document produit : _____

N° d'immatriculation MSA ou assimilé : _____

(1) Uniquement pour les demandeurs affiliés à la MSA ou au régime social des marins (cf. notice explicative « PIÈCES À JOINDRE IMPÉRATIVEMENT»).

RÉCAPITULATIF des FACTURES de GAZOLE NON ROUTIER, et/ou de FIOUL LOURD, et/ou de GAZ DE PÉTROLE LIQUÉFIÉ COMBUSTIBLE, et/ou de GAZ NATUREL CARBURANT, et/ou de GAZ NATUREL COMBUSTIBLE (GNV), et/ou de HVO100

Le total des quantités des énergies résultant des factures déclarées ci-dessous ne doit pas excéder les quantités réellement consommées pour les besoins de travaux agricoles au sens de l'article L. 722-2 du code rural et de la pêche maritime ou de travaux forestiers au sens de l'article L. 722-3 du même code (voir l'article L. 312-61 du code des impositions sur les biens et les services).

Les factures prises en compte ne peuvent être que celles libellées au nom du demandeur, exploitant individuel ou société, titulaire du compte bancaire correspondant au RIB fourni. En cas de demande provenant d'une société d'un type spécifique à l'agriculture, la facture doit mentionner explicitement le type de société (GAEC, EARL, SCEA, CUMA, GFA, SARL, etc.) et sa raison sociale.

REMPLIR UNE LIGNE PAR FACTURE (2)

N° facture	Date	Quantité de GAZOLE NON ROUTIER (en litres)
TOTAL DE LITRES ÉLIGIBLES (3)		

N° facture	Date	Quantité de FIOUL LOURD (en tonnes) du 01/01/2025 au 31/07/2025
TOTAL DE TONNES ÉLIGIBLES (3)		

N° facture	Date	Quantité de FIOUL LOURD (en tonnes) du 01/08/2025 au 31/12/2025
TOTAL DE TONNES ÉLIGIBLES (3)		

N° facture	Date	Quantité de GAZ DE PÉTROLE LIQUÉFIÉ COMBUSTIBLE (en tonnes)
TOTAL DE TONNES ÉLIGIBLES (3)		

N° facture	Date	Quantité de GAZ NATUREL CARBURANT / GNV (en MWh)
TOTAL DE MÉGAWATTHEURES ÉLIGIBLES (3)		

N° facture	Date	Quantité de GAZ NATUREL COMBUSTIBLE (en MWh) du 01/01/2025 au 31/07/2025
TOTAL DE MÉGAWATTHEURES ÉLIGIBLES (3)		

N° facture	Date	Quantité de GAZ NATUREL COMBUSTIBLE (en MWh) du 01/08/2025 au 31/12/2025
TOTAL DE MÉGAWATTHEURES ÉLIGIBLES (3)		

N° facture	Date	Quantité de HVO100 (en litres) du 01/01/2025 au 31/07/2025
TOTAL DE LITRES ÉLIGIBLES (3)		

N° facture	Date	Quantité de HVO100 (en litres) du 01/08/2025 au 31/12/2025
TOTAL DE LITRES ÉLIGIBLES (3)		

(2) Seules sont éligibles les factures dont la date de livraison est comprise entre le 1er janvier 2025 inclus et le 31 décembre 2025 inclus, établies au nom du demandeur (entreprise individuelle, société ou association), lequel doit être identique à celui figurant sur le RIB / IBAN fourni.

(3) Montant repris en page n° 1 (demandeur personne physique ou personne morale).